

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : [secretariat@paroissestcolomban.fr](mailto:secretariat@paroissestcolomban.fr) (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

**Maison paroissiale de Quimperlé** ☎ 02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

**Maison paroissiale de Bannalec** ☎ 02 98 09 79 26

**Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer** ☎ 02 98 39 60 48

**Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon** : ☎ 09 54 50 73 68

**Accueil paroissial de Pont-Aven** : ☎ 02 98 06 00 11



Les quêtes de ce week-end du 1er et 2 juillet sont faites pour les activités du Pape et de ses collaborateurs



Bulletin paroissial n°641 du 2 au 8 juillet 2023

## MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

<b>Samedi 8 juillet</b>	Nizon	18h00
	St Thurien. <b>Pardon</b>	
<b>Dimanche 9 juillet</b> <i>St Augustin Zhao Rong et des compagnons martyrs de Chine</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Clohars. <b>Pardon de St Maurice</b>	
	Riec. <b>Pardon de St Léger</b>	
<b>Attention aux nouveaux horaires à partir du 16 juillet</b>		
<b>Samedi 15 juillet</b> <i>St Bonaventure</i>	Baye	18H00
	Pont-Aven	
<b>Dimanche 16 juillet</b>  <i>St Ténénan</i>	Rédéné	9H30
	Moëlan	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Le Pouldu	
Névez		

**LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION** : permanence le **samedi 15 juillet** dans la sacristie de l'église Sainte Croix de 10h30 à 12H00. Il est possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

## PRIÈRE DU CHAPELET

**Église N-D de l'Assomption** (Quimperlé) :

lundi à 17h15 ;

**Chapelet à l'église de Clohars** le mardi à 18h00 ;

**Église de Pont-Aven** le mercredi à 17H30 ;

**Église d'Arzano** le mercredi à 18H ;

**Chapelle de Trémorvézen** (Névez) du mardi au vendredi à 11H00 (en juillet et août)

**Grande chapelle de Kerbertrand** le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

**Église-abbatiale Ste Croix** (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

**Église de Tréméven** : le dimanche à 17H30.

## MESSES EN SEMAINE

<b>Mardi 4 juillet</b> <i>Ste Elisabeth</i>	18h00	ND de Kerbertrand
<b>Mercredi 5 juillet</b> <i>St Antoine-Marie Zaccaria</i>	18h00	ND de Kerbertrand
<b>Judi 6 juillet</b> <i>Ste Maria Goretti</i>	18H00	ND de Kerbertrand
	<b>19h00</b>	Riec sur Belon ( <b>fin du Parcours Alpha</b> )
<b>Vendredi 7 juillet</b> <i>St Raoul</i>	9h00	Clohars
	9h00	Ste Croix

## Assemblées de prière

- **Samedi 8 juillet à 18H00** pour le pardon de Ste Marguerite à Rédéné
- **Dimanche 9 juillet à 10H30** pour le pardon de Trébalay à Bannalec.
- **Samedi 15 juillet à 18h30** pour le pardon de la chapelle du Hénan à Névez.
- **Dimanche 16 juillet à 10H30** pour les pardons de St Julien à Guilligomarc'h et Ste Marguerite à Riec.

## ADORATION DU SAINT SACREMENT

**Église de Clohars** : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

**Église de Pont-Aven** : les mercredis à 18h00 ;

**Église-abbatiale Ste Croix** de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

**Église de Tréméven** le lundi de 9h30 à 10h30 ;

**Église de Mellac** les mardis de 11h00 à 11h30 ;

**Église de Locunolé** les mercredis de 20h à 20h30.

**Église de Scaër** les jeudis de 18H à 18H30.

**PRIÈRE DES MÈRES** : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon

**Le Père Piotr SKRABA sera absent pour congés du 3 juillet au 4 août.**

**Judi 6 juillet** à l'occasion de la fin du « Parcours Alpha » à Riec, la messe sera célébrée à l'église de Riec à 19H00, et non à 9H00 comme d'habitude. Messe ouverte à tous bien entendu.

**Dimanche 9 juillet** : la procession du pardon de l'abbaye de St Maurice démarrera à 10H depuis la route D224. La messe de 10H30 se terminera par la bénédiction des enfants, et sera suivie du verre de l'amitié. Des tours en calèche seront proposés.

**Dimanche 9 juillet** à Guilligomarc'h à 11h30 : un groupe de pèlerin du diocèse de Vannes, accompagné par le Père Matthieu VANNIER, célèbrent une messe **entièrement en breton**. Ils invitent tous ceux qui le souhaitent à partager avec eux cette Eucharistie.

## 88 nouveaux prêtres ordonnés pour la France en 2023

La grande majorité des ordinations de prêtres, en France, se déroulent au mois de juin, en particulier le dimanche qui précède la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, colonnes de l'Église. Cette année, les ordinations auront donc lieu pour la plupart le dimanche 25 juin 2023.

Pour l'année 2023, 88 prêtres seront ordonnés, répartis comme suit :

- 52 prêtres diocésains (dont Jean NIELLY et Samuel LE CORRE pour notre diocèse)
- 19 issus d'une congrégation, d'une communauté ou société de vie apostolique (à noter : 5 d'entre eux sont déjà comptés parmi les prêtres diocésains)
- 18 prêtres religieux (dont 1 déjà compté au diocèse d'Amiens)
- 5 prêtres célébrant selon le missel romain de 1962



Samuel LE CORRE et Jean NIELLY

À noter que la question du ministère presbytéral, et notamment du rôle et de la mission du prêtre face aux enjeux auxquels est aujourd'hui confrontée l'Église en France (...) seront à l'ordre du jour du rassemblement des séminaristes de France, qui se tiendra du 1er au 3 décembre 2023 à Paris.

Cet événement, dont la dernière édition a eu lieu à Lourdes il y a 14 ans (en 2009) rassemblera plus de 700 séminaristes français issus des 25 séminaires et maisons de formation français, en présence de Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT, archevêque de Reims, Président de la Conférence des évêques de France (CEF), du cardinal Jean-Marc AVELINE, archevêque de Marseille, et de Mgr Laurent ULRICH, archevêque de Paris.

Cette baisse s'inscrit dans une tendance continue de baisse des vocations au sein de l'Église, que nous observons depuis une vingtaine d'années, et que de nombreux sociologues des religions ont documentée.

Bien sûr, c'est d'abord la suite d'une sécularisation connue, qui s'accélère selon toutes les études, de la société française. Pour qu'il y ait des prêtres, il faut d'abord des chrétiens ! Et ceux-ci sont de moins en moins nombreux en France. C'est aussi sans doute le reflet d'une difficulté pour beaucoup à s'engager toute leur vie dans une vocation vue comme magnifique mais difficile. On le voit d'ailleurs avec d'autres vocations ou métiers qui exigent un engagement humain très fort.

La baisse constatée est surtout un immense appel pour tous les fidèles catholiques ! Un appel pressant à prier en écho à ces mots si forts de Jésus : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. » (Mt 9,37-38). Le pape François l'assurait : « Les vocations naissent dans la prière et de la prière ; et elles ne peuvent persévérer et porter du fruit que dans la prière. » (Message pour la journée mondiale des vocations – 2013). Nous avons tous cette grande responsabilité confiée par Jésus de prier pour demander ces vocations consacrées dont nos diocèses ont tant besoin.

C'est un appel pour nos paroisses, nos mouvements et nos familles à redécouvrir et à transmettre la beauté et la joie de ces vocations de prêtres, de religieux et de religieuses, au service de la vocation baptismale de chacun. Que les jeunes puissent discerner en toute liberté, en se sachant accompagnés et encouragés face aux difficultés. Que ceux qui se découvriront appelés à suivre le Christ en engageant leur vie comme prêtres, religieux ou religieuses puissent se sentir portés par toute la communauté ! Qu'ils trouvent ainsi la confiance et l'audace pour donner généreusement leur « oui » !

Nous rendons grâce pour ceux qui seront ordonnés ces jours-ci. Leur « oui » est le fruit de la prière et de la foi de beaucoup. Qu'ils soient heureux de servir des communautés paroissiales qui les accueilleront tels qu'ils sont et les aideront à se déployer et s'accomplir.

Face à leur petit nombre, nous appelons chacun à un véritable « sursaut », une vraie prise de conscience qui vienne nourrir notre prière, susciter de nouvelles initiatives et inviter chaque jeune à discerner avec confiance et générosité l'appel du Seigneur !